

République du Mali

Ministère de l'Agriculture

Secrétariat général

Un Peuple-Un But – Une Foi



NOTE CONCEPTUELLE

**Projet de promotion de la riziculture irriguée
(aménagement et intensification de la production)
dans les régions de Kita et San**

Février 2025

Table des matières

I.	CONTEXTE.....	3
II.	Justification.....	4
III.	Zones d'intervention potentielles et groupes cibles	5
IV.	Objectifs.....	5
V.	Description des Composantes, Résultats et Activités	5
VI.	Stratégie de Mise en œuvre du Projet.....	7
VII.	Organisation et gestion	7
VIII.	Suivi-Evaluation	7
IX.	Risques	8
X.	Coûts et Financements.....	8
XI.	Fiche de Projet.....	8
XII.	Cadre logique	11

I. CONTEXTE

L'agriculture joue un rôle de premier plan dans la croissance économique du Mali, les autorités politiques et administratives du pays ont toujours pris des engagements forts pour ce secteur avec une attention particulière pour le riz. Ces engagements qui se sont traduits entre autres par des subventions aux intrants, la réalisation de grands aménagements, l'élaboration de stratégie de développement de la filière, l'inscription du riz en bonne place dans différents plans et politiques de développement agricole du pays dont la LOA, la PDA, le PNISA, le PDSA, la SNDR et le CREDD/CSCR.

La filière riz est considérée comme l'une des filières agricoles prioritaires pour le développement du Mali à la fois pour satisfaire les besoins alimentaires nationaux dans le cadre de la stratégie de sécurité alimentaire mais aussi pour améliorer la balance des paiements avec des objectifs d'exportation dans la sous-région. En effet, la place du riz dans l'économie nationale n'est plus à démontrer en raison du fait que la branche consolidée du riz participait en 2021 au produit intérieur brut (PIB) pour **3,1 %**¹ contre -1,2% en 2020. Le riz participait également en 2021 à la valeur ajoutée totale de la branche de l'agriculture vivrière pour 15,3% contre 17,2% en 2020 (Compte Nationaux, 2021).

La production rizicole est en progression au Mali grâce aux efforts d'investissement et des réformes entreprises dans la gestion des aménagements hydro agricoles, du renforcement des capacités des acteurs et une meilleure organisation de la filière. Ces actions se sont traduites par une hausse importante de la production de paddy qui est passée de 2 451 000 tonnes pour la campagne 2015/2016 à environ **3 086 732** tonnes pour la campagne 2023/2024.

La culture du riz occupe 3% des superficies emblavées et 16% de la superficie dévolue aux céréales

Malgré, ces bons résultats liés à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), il n'en demeure pas moins que l'objectif du gouvernement de faire du Mali un exportateur net de riz n'est toujours pas atteint.

Dans cette optique, le Gouvernement tout en cherchant à renforcer les niveaux de productions voudrait mettre l'accent dans la quête d'un riz de qualité compétitif susceptible de permettre de donner « corps » à la vision du pays en matière d'inversion de la balance commerciale du riz.

¹ (Source : *INSAT 2015*)

II. Justification

Le pays dispose également d'importantes ressources en eaux souterraines et de surface. Ces dernières, principalement constituées par les fleuves Niger et Sénégal et leurs affluents forment deux bassins versants offrant un potentiel irrigable estimé à plus de 2,2 millions d'ha, soit près de 5% des terres cultivables en maîtrise totale de l'eau, notamment dans la zone de l'ON (+ de 110 000 ha aménagées sur un million aménageables);

Le Delta Central du Niger, de Djenné à Tombouctou (35.000 Km²), est l'une des plus grandes zones inondables du monde, première en Afrique de l'Ouest, deuxième en Afrique après Okavango au Botswana.

Malgré d'importants efforts déployés par le gouvernement du Mali à travers la mise en œuvre de projets de développement de la grande et de la petite irrigation, les superficies aménagées sont toujours en deçà du potentiel.

En plus une partie des aménagements est sous-utilisée ou non fonctionnelle et nécessite des réhabilitations.

Pour inverser cette forte tendance à la dépendance, il urge d'œuvrer pour un accroissement de la superficie à mettre en valeur.

Ainsi, dans le cadre d'une augmentation recherchée de la production rizicole nationale de près de 5 500 000 tonnes en 2025 de riz et donc une très forte substitution des importations, promouvoir la riziculture irriguée devient un objectif stratégique.

Afin d'atteindre cet objectif, il convient d'œuvrer à provoquer dans les bassins rizicoles du Mali, un essor important visant à aménager et réhabiliter les infrastructures hydro-agricoles dans les bassins de production de riz.

C'est pourquoi le présent projet est initié pour accroître le niveau d'aménagement dans les zones de production de l'ADRS et de l'Office du Moyen Bani en vue de renforcer la résilience des producteurs à travers l'amélioration de la maîtrise de l'eau ainsi que la promotion des bonnes pratiques résilientes au changement climatique.

De même, les aménagements prévus contribueront à l'atteinte des objectifs d'aménagement de la SNDR III à l'horizon 2030.

De ce point de vue, il est prévu dans le cadre de la SNDR III de développer un projet de **« Promotion de la riziculture irriguée »** à travers **l'aménagement et l'intensification de la production** nationale par :

- le renforcement de la gestion des ressources en eau ;
- le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la gestion des ressources en eau ;
- l'incitation du secteur privé à s'engager dans l'aménagement et la mise en valeur des terres ;
- l'intensification de la culture du riz.

III. Zones d'intervention potentielles et groupes cibles

Le projet couvre les zones de production rizicoles de l'Office du Moyen Bani et de l'ADRS pour une prévision de **5000 ha** soit 1000 ha par an dont 500 ha par zone. Cette superficie contribue à hauteur de 1% du total prévu (**531 189 ha**) pour la maîtrise totale de l'eau dans la SNDR III à l'horizon 2030. Le choix de ces deux zones s'explique par la disponibilité de l'eau d'irrigation en maîtrise totale et la disponibilité du potentiel aménageable, aussi la zone est moins couverte par les projets d'aménagement.

Les groupes cibles directs sont les producteurs et investisseurs privés. Les bénéficiaires indirects seront l'Etat, les prestataires de services, les distributeurs d'intrants, consommateurs, transporteurs, banques et SFD.

IV. Objectifs

☞ *Objectif général*

L'objectif général du projet est de contribuer à assurer une production, en toute saison tout en réduisant les déficits hydriques liés aux aléas climatiques et améliorant l'efficacité de l'utilisation de l'eau.

☞ *Objectifs spécifiques*

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer l'accès à l'eau d'irrigation ;
- Intensifier la culture du riz.

☞ *Résultats attendus*

V. Description des Composantes, Résultats et Activités

Les deux (2) composantes du projet sont déclinées en activités ci-dessous.

Composante I : Augmentation des superficies aménagées

Cette composante a pour objet de rendre l'eau de production disponible et accessible. Pour la disponibilité de l'eau, il sera réalisé des aménagements hydro agricole à travers les partenariats publics privés, les différents programmes d'aménagement de l'Etat et d'autres initiatives privées.

Quant à l'accessibilité de l'eau de production, elle passera par le renforcement de la gestion efficace des ressources en eau, le respect du calendrier agricole mis en place par l'encadrement technique et d'inciter les investisseurs privés dans l'aménagement et la mise en valeur des terres dans les zones ciblées.

Pour terminer, les actions devront permettre d'améliorer la résilience des systèmes de productions face aux effets adverses des Changements Climatiques.

Les résultats attendus ainsi que les activités à mener sont résumés ci-dessous :

Résultat 1.1 : L'eau d'irrigation est disponible ;

- ☞ Réaliser une étude de faisabilité des 5 000 ha en maîtrise totale dans les zones ciblées ;
- ☞ Aménager et reconvertir progressivement 5000 ha en maîtrise totale dans les zones ciblées;
- ☞ Organiser 5 sessions de formation au profit des membres des comités paritaires (Terre et eau) ;
- ☞ Assurer la formation de 75 personnes en maintenance des équipements d'irrigation ;

Résultat 1.2 : l'eau d'irrigation est accessible

- ☞ Elaborer 02 outils (encadrements et producteurs) de formation sur la gestion intégrée des ressources en eau ;
- ☞ Organiser 5 sessions de formation des acteurs (producteurs et encadrements) sur la gestion intégrée des ressources en eau ;
- ☞ Réaliser 10 émissions radios d'information et sensibilisation des usagers pour une gestion correcte des tours d'eau dans les zones aménagées ;
- ☞ Doter l'encadrement technique d'équipements adaptés.

Résultat 1.3 : Les investisseurs privés sont engagés dans l'aménagement et la mise en valeur des terres

- ☞ Formuler et adopter 01 code d'investissement spécifique au secteur Agricole ;
- ☞ Amener les institutions financières à mettre en place un mécanisme de crédit à long terme dédié à l'aménagement hydro agricole ;
- ☞ Faciliter la signature de conventions entre les privés et les offices.

Composante II : Intensification de la production riz irrigué

L'objectif de cette composante est d'augmenter la productivité et la production du riz à travers l'adoption des bonnes pratiques de production et la promotion des normes de production durables du riz. Pour ce faire, il s'agira dans le court terme, de renforcer les capacités des acteurs dans la maîtrise des itinéraires techniques de production et de vulgariser des techniques et technologies innovantes et en moyen et long termes et promouvoir les normes de production durable du riz.

Les résultats attendus ainsi que les activités à mener sont résumés ci-dessous :

Résultat 2.1 : Les bonnes pratiques de production du riz sont appliquées

- Organiser 5 sessions de formation des producteurs des systèmes bas-fonds et pluvial sur la technique du SRI ;
- Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur la gestion intégrée des productions et des déprédateurs ;
- Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur les techniques de fabrication des composts (aérobique et anaérobique) ;
- Renforcer les capacités des acteurs à la maîtrise des normes de production durable du riz (atelier national SRP et SPG bio local, pilote SRP, session de formation des producteurs. Elaboration document règlementaire et atelier de partage)

Résultat 2.2 : La double culture est promue

- Renforcer les capacités des acteurs sur le respect du calendrier agricole ;
- Rendre accessible les équipements et matériels de production du riz ;
- Rendre disponible et accessible les intrants de qualité.

VI. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

La mise en œuvre des activités prévues dans les composantes impliquera les bénéficiaires directs intervenant dans la filière riz notamment dans la gestion des ressources en eau et la production du riz. Ainsi, un dispositif sera mis en place pour définir le rôle des intervenants dans le but de responsabiliser chaque acteur au regard des actions à mener.

L'accent sera mis dans le court termes sur l'amélioration de la gestion de l'eau à travers le renforcement du respect des cahiers de charge en lien avec l'entretien du réseau et équipements d'irrigation et la réhabilitation des ouvrages existants dans les zones ciblées.

Concernant l'aménagement des terres, des mesures d'incitation du secteur privé seront prises en mettant l'accent sur l'approche PPP.

Quant à l'intensification de la production, il s'agira d'augmenter la productivité du riz à travers l'adoption des bonnes pratiques de production et la promotion des normes de production durables du riz.

VII. Organisation et gestion

Le projet sera placé sous la coordination générale de l'**unité de gestion globale de la SNDRIII** qui mettra en place en son sein des équipes de gestion des projets. Ces équipes sous l'égide de l'unité de gestion de la SNDR III travailleront en étroite collaboration avec les Offices concernées, les organisations professionnelles Agricoles et les autres services du ministère de l'Agriculture.

VIII. Suivi-Evaluation

Le suivi évaluation reposera sur le niveau de satisfaction des indicateurs qui seront renseignés par rapport à l'exécution des différentes activités d'aménagement/réhabilitation, de renforcement des capacités des acteurs sur la gestion des ressources en eau et l'adoption des bonnes pratiques rizicoles. Il mettra l'accent sur l'implication et la responsabilisation de toutes les parties prenantes.

Pour ce faire, il sera organisé des opérations de suivi interne et externe ainsi que des évaluations d'étapes ou à mi-parcours pour apprécier les niveaux de réalisation, vérifier la pertinence des priorités et actions entreprises, tirer les enseignements et proposer les correctifs éventuellement nécessaires.

IX. Risques

Les principaux risques reposent sur l'aptitude des entreprises à réaliser les travaux, la maîtrise des procédures de passation des marchés, le non accès des riziculteurs à un prix rémunérateur, la mobilisation des fonds nécessaires pour l'aménagement des superficies prévues ainsi que l'insécurité dans les zones ciblées.

Un troisième risque actuellement peu probable concernerait l'existence de bras valide et de personnel d'encadrement compétent pour l'accompagnement des producteurs dans l'adoption des bonnes pratiques rizicoles.

X. Coûts et Financements

Le coût du projet est estimé à ***Douze milliards deux cent dix-huit millions trois cent vingt-cinq mille francs CFA*** répartis comme suit :

<i>Composantes</i>	Montant en FCFA	Part relative (%)
<i>Composante 1</i>	10 511 500 000	86
<i>Composante 2</i>	1 125 000 000	9
<i>Gestion de projet</i>	581 825 000	5
<i>TOTAL Projet</i>	12 218 325 000	100

XI. Fiche de Projet

1. Titre du projet (Nom Complet)	Projet de promotion de la riziculture irriguée (aménagement et production)						
2. Zone d'intervention	Régions: Kita (ADRS : Bafoulabé), San (zone OMB)						
3. Nature du financement	4	5	3				
	1. requête, 2. Crédit, 3. Coopération Technique/Assistance, 4. Budget National, 5. Secteur Privé						
4. Domaine							

d'intervention	1. Politique, 2. Recherche & Développement, 3. Vulgarisation & Formation, 4. Production , 5. Commercialisation, 6. Poste récolte, 7. Control de Qualité, 8. Crédit, 9. Renforcement de Capacité, 10. Infrastructures 11. Aménagement Hydro-Agricole , 12 autres (à spécifier),	
5. Sources de financement probable	Gouvernement, Secteur privé, PTF, Collectivité territoriales,	
6. Budget (FCFA)	12 218 325 000 FCFA	
7. Durée du projet	5ans	
8. Objectifs général et spécifiques du projet	Goal:	Assurer la maîtrise de l'eau dans les localités ciblées d'ici 2030, en permettant la culture du riz en toute saison tout en réduisant les déficits hydriques liés aux aléas climatiques et améliorants l'efficience de l'utilisation de l'eau,
	Obj. 1:	Renforcer la gestion des ressources en eau
	Obj. 2 :	Intensifier la culture du riz
9. Bénéficiaires du projet	Direct:	Producteurs, l'encadrement,
	Secondaires:	Collectivités territoriale, les investisseurs privés, prestataires de service, les consommateurs, les transporteurs, transformateurs
10 Résultats attendus du projet	1.1	L'eau d'irrigation est disponible
	1.2	L'eau de production d'irrigation est accessible
	1.3	Les investisseurs privés sont engagés dans l'aménagement et la mise en valeur des terres
	2.1	Les bonnes pratiques de production du riz sont appliquées
	2.2	La double culture est promue
11. Activités	111	Réaliser une étude de faisabilité des 10 000 ha en maîtrise totale dans les zones ciblées
	112	Aménager 5000 ha en maîtrise totale de l'eau dans les zones ciblées
	113	Reconvertir progressivement les casiers en aménagement sommaire en maîtrise totale de l'eau.
	114	Organiser 10 sessions de formation au profit des membres des comités paritaires (Terre et eau)
	115	Réhabiliter 60 Km des canaux d'irrigation et/ou d'ouvrages d'irrigation existants
	211	Assurer la formation de 75 personnes en maintenance des équipements d'irrigation ;
	211	Elaborer 02 outils (encadrements et producteurs) de formation sur la gestion intégrée des ressources en eau
	211	Organiser 5 sessions de formation des acteurs (producteurs et encadrements) sur la gestion intégrée des ressources en eau ;
	211	Réaliser 3 émissions radios d'information et sensibilisation des usagers pour une gestion correcte des tours d'eau dans les zones aménagées
	211	Doter l'encadrement technique d'équipements adaptés.
	311	Formuler et adopter 01 code d'investissement spécifique au secteur Agricole ;

	312	Amener les institutions financières à mettre en place un mécanisme de crédit à long terme dédié à l'aménagement hydro agricole
	313	Faciliter la signature de conventions entre les privés et les offices.
	411	Poursuivre la diffusion du SRI dans les différents systèmes de production ;
	412	Organiser 5 sessions de formation des producteurs des systèmes bas-fonds et pluvial sur la technique du SRI ;
	413	Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur la gestion intégrée des productions et des déprédateurs ;
	414	Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur les techniques de fabrication des composts (aérobique et anaérobique) ;
	511	Poursuivre la diffusion du SRI dans les différents systèmes de production ;
	512	Organiser 5 sessions de formation des producteurs des systèmes bas-fonds et pluvial sur la technique du SRI ;
	513	Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur la gestion intégrée des productions et des déprédateurs
	514	Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur les techniques de fabrication des composts (aérobique et anaérobique)
12. Effets attendus du projet	1	La gestion efficiente des ressources en eau
	2	disponibilité des ressources humaines qualifiées
	3	la régularité dans l'entretien des ouvrages
	4	l'augmentation des superficies aménagées,
13. Impacts du projet	1	Sécurité alimentaire
	2	Réduction de la pauvreté
	3	Réduction de l'exode rural
	4	Protection de l'environnement
	5	Création d'emploi

XII. Cadre logique

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
OBJECTIF GLOBAL				
OG	L'objectif général du projet est de contribuer à assurer une production, en toute saison tout en réduisant les déficits hydriques liés aux aléas climatiques et en améliorant l'efficacité de l'utilisation de l'eau.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES				
OS1	Renforcer l'accès à l'eau d'irrigation	- Taux d'aménagement des superficies	- Rapports projet - Contrat d'aménagement, - Les PV de remise et de réunion	
OS2	Intensifier la culture du riz	- Le rendement moyen obtenu par ha dans la zone.	- Rapport d'activité annuel	
RESULTATS				
Composante I : Augmentation des superficies aménagées				
R.1.1	L'eau d'irrigation est disponible	- Taux de superficies irriguées	- Rapports projet - Contrat d'aménagement, - Les PV de remise et de réunion - Rapport d'activité annuel	▪ Volonté des acteurs directs de la filière ▪ Volonté politique de l'Etat ▪ Implication des banques dans le processus ▪ Profil de l'hivernage
R.1.2	l'eau d'irrigation est accessible	- 100 % des producteurs ont facilement accès à l'eau d'irrigation	- Rapports projet - Contrat d'aménagement, - Les PV de remise et de	

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
			réunion - Rapport d'activité annuel	
R.1.3	Les investisseurs privés sont engagés dans l'aménagement et la mise en valeur des terres	- Nombre d'investisseurs privés engagés dans la mise en valeur des terres ;	- Rapports projet - Contrat d'aménagement, - Les PV de remise et de réunion - Rapport d'activité annuel	
	Composante II : Intensification de la production riz irrigué			
R.2.1	Les bonnes pratiques de production du riz sont appliquées	- 80% des producteurs appliquent les bonnes pratiques de production du riz	- Rapports projet	- Volonté politique de l'Etat à travers le département de l'Agriculture - Cohérence des interventions des politiques agricoles en matière de gestion de la filière
R.2.2	La double culture est promue	- La double culture est promue sur 75 % des superficies aménagées	- Rapports projet	
	Activités	Coût total : PTF : Etat : Bénéficiaires :	Accord de financement	Les moyens financiers ne sont pas mis en place à temps

Annexe 1 : Détails de l'estimation des coûts du projet

CN	objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Actions	Quantité	Coût unitaire	Coûts FCFA	Financement		
								Acquis	A rechercher	
Projet de promotion de la riziculture irriguée (aménagement et intensification de la production) dans les régions de Kita et San	Composante 1: Augmentation des superficies aménagées									
			A.1.1.1.:Réaliser une étude de faisabilité des 10 000 ha en maîtrise totale dans les zones ciblées	Il s'agit de faire les étude techniques (APS, APD et ESS) et l'élaboration des DAO des 5000 ha	1	100 000 000	100 000 000			
	OS 1 : Renforcer l'accès à l'eau d'irrigation	R 1.1 : L'eau d'irrigation est disponible	A.1.1.2.: Aménager 5 000 ha en maîtrise totale dans les zones ciblées	Il s'agit d'aménager les 5000 ha	1 500	4 000 000	6 000 000 000			
			A.1.1.3. Organiser 5 sessions de formation au profit des membres des comités paritaires (Terre et eau)	Il s'agit de contribuer à la formation des membres des comités paritaires Terre et eau des Offices et agences de développement rural	5	3 000 000	15 000 000			

		A.1.1.4. Assurer la formation de 500 personnes (producteur et encadrement) en maintenance des équipements d'irrigation	Il s'agit d'organiser une session annuelle qui regroupera 100 personnes (encadrement technique et producteurs)	5	6 000 000	30 000 000			
		A.1.1.5. Réhabiliter 60 Km des canaux d'irrigation et/ou d'ouvrages d'irrigation existants	Il s'agit de réparer les parties défectueuses des réseaux d'irrigation (Primaire et secondaire) estimer en mètre linéaire	60 000	70 000	4 200 000 000			
	R 1.2 : l'eau d'irrigation est accessible	A1.2.1. Elaborer 02 outils (encadrements et producteurs) de formation sur la gestion intégrée des ressources en eau ;	Il s'agit d'un montant forfaitaire relatif à la consultation pour l'élaboration de deux modules de formation	2	750 000	1 500 000			

		A1.2.2. Organiser 5 sessions de formation des acteurs (producteurs et encadrements) sur la gestion intégrée des ressources en eau ;	Il s'agit d'organiser une session dans chaque région qui regroupera l'ensemble des parties prenantes (encadrement technique et producteurs)	5	6 000 000	30 000 000			
		A.1.2.3. Réaliser 10 émissions radios d'information et sensibilisation des usagers pour une gestion correcte des tours d'eau dans les zones aménagées ;	Il s'agit de la production de 2 émissions interactives par an sur les radios à forte zone de couverture avec la participation des acteurs clés dans l'animation (Leaders OPA et responsables techniques)	10	500 000	5 000 000			
		A.1.2.4. Doter l'encadrement technique d'équipements adaptés	Doter annuellement les membres des comités de gestion des offices, agences en outils (Kit de maintenance) de maintenance	5	20 000 000	100 000 000			

	R 1.3 : Les investisseurs privés sont engagés dans l'aménagement et la mise en valeur des terres	A.1.3.1. Formuler et adopter 01 code d'investissement spécifique au secteur Agricole	Il s'agit de commanditer une étude d'élaboration du code d'investissement et documents afférents et organiser l'atelier de validation des résultats	1	15 000 000	15 000 000			
		A.1.3.2. Amener les institutions financières à mettre en place un mécanisme de crédit à long terme dédié à l'aménagement hydro agricole	Il s'agit d'organiser une table ronde avec les institutions financières pour la mise en place des offres de produits	2	5 000 000	10 000 000			
		A.1.3.3. Faciliter la signature de conventions entre les privés et les offices	Il s'agit d'organiser des rencontres de mise en relation	5	1 000 000	5 000 000			
Sous total Composante 1						10 511 500 000			
Composante 2 : Intensification de la production riz irrigué									

		A.2.1.1 : Organiser 5 sessions de formation des producteurs des systèmes bas-fonds et pluvial sur la technique du SRI	Il s'agit d'organiser une session de formation (théorie et pratique) des producteurs sur le SRI	5	6 000 000	30 000 000			
		A2.1.2. Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur la gestion intégrée des productions et des déprédateurs	Il s'agit d'organiser une session (théorie et pratique) dans les bassins à l'intention des producteurs des systèmes bas-fonds et pluvial	5	6 000 000	30 000 000			
		A2.1.3. - Organiser 5 sessions de formation des producteurs sur les techniques de fabrication des composts (aérobie et anaérobie)	Il s'agit d'organiser une session (théorie et pratique) dans les bassins de production	5	6 000 000	30 000 000			
		A2.1.4 .Promouvoir la norme SRP (Rice Sustainable Platform) et SPG bio local (Système Participatif garantie)	Il s'agit d'organiser un atelier national sur le SRP et SPG bio local, mettre en place un pilote SRP,organiser des sessions de	1	60 000 000	60 000 000			

		formation des producteurs, Elaborer un document réglementaire , valider lors d'un atelier de partage)						
R 2.2: La double culture est promue	A2.2.1. Organiser 5 sessions de formation des acteurs sur le respect du calendrier agricole	Il s'agit d'organiser une session annuelle (théorie et pratique) dans les zones à l'intention des producteurs	5	6 000 000	30 000 000			
	A2.2.2. Rendre accessible les équipements et matériels de production du riz	Il s'agit d'appuyer les producteurs des 2 régions avec 40 motoculteurs et accessoires et 20 repiqueuses motorisées	60	4 000 000	240 000 000			
	A2.2.3. Rendre disponible et accessible les intrants de qualité.	Il s'agit de fournir pour les 5000 ha une quantité de 1000 tonnes d'Urée, 750 Tonnes de DAP et 5000 tonnes de fumure organiques	1	705 000 000	705 000 000			
Sous total Composante 2					1 125 000 000			

	TOTAL COMPSANTES (1+2)	11 636 500 000			
	Gestion du projet (5%)	581 825 000			
	COUT TOTAL DU PROJET	12 218 325 000			